

**SCP F. MASCRET
S. FORNELLI
S. SAGLIETTI
H-P. VERSINI**

Huissiers de Justice Associés
71, Boulevard Oddo Angle
rue Villa Oddo
CS 20077
13344 MARSEILLE cedex
15

Tél : 04.96.11.13.13

Fax : 04.96.11.13.19

CRCAM :

11306 00030 48104075510 13

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

PREMIERE EXPEDITION

Coût

Nature	Montant
Emolument Art. R 444-3	220.94
Major. Art. A444-18	750.00
SCT Art. 444-48	7.67
Total H.T.	978.61
T.V.A à 20 %	195.72
Taxe	14.89
Total TTC	1189.22

Calculé sur la somme de 320000 €
Les articles font référence au Code de
Commerce

Acte soumis à la taxe



PROCES VERBAL DESCRIPTIF PORTANT SUR L'IMMEUBLE DE LA SUCCESSION PICONE

LUNDI TROIS FÉVRIER DEUX MILLE VINGT

Nous, Société Civile et Professionnelle, Franck MASCRET - Stéphane FORNELLI - Stéphanie SAGLIETTI - Henri-Pierre VERSINI, S.C.P. Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice, Huissier de Justice Associés, 71, Boulevard ODDO angle rue Villa Oddo à MARSEILLE (13015), l'un d'eux soussigné,

A LA DEMANDE DE :

1°) Madame Micheline Françoise REYNAUD, née le 03/05/1936 à VOIRON, veuve de Monsieur François PICONE, retraitée, demeurant et domiciliée 1365, route de Bandol Plaisance Plage à SANARY SUR MER (83110).

2°) Madame Sylvie Joëlle Lucienne PICONE, épouse de Monsieur Régis GILLIO, née le 28/12/1962 à Marseille, saisonnière, demeurant et domiciliée 15, chemin des Alpagnes à BARCELONNETTE (04400).

3) Madame Françoise Paul PICONE, née le 10/05/1973 à Marseille, ouvrière agricole, demeurant et domiciliée 1100, Chemin de Chibron à SIGNES (83870).

Elisant domicile en mon Etude,

Ayant pour Avocat Maître Béatrice DELESTRADE, Avocat Associé au sein de la SELARL D'JOURNO GUILLET SIROUNIAN, Avocat au Barreau de MARSEILLE y domiciliée 43/45, Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE.

A L'ENCONTRE DE :

- Madame PICONE Denise, née le 21 Mai 1947 à MARSEILLE, demeurant et domiciliée 6 Rue de la République - 38430 MOIRANS,
- Madame CARNUS Claude née PICONE, demeurant et domiciliée Villa Gai Logis - 1600 Chemin de la Tuilière - Quartier des Royantes - 13400 AUBAGNE,
- Monsieur PICONE Charles Jean, née le 26 Mars 1956 à MARSEILLE, demeurant et domicilié 458 Chemin du Canet Ouest Via Carraire de l'Etoile - 13360 ROQUEVAIRE.

AGISSANT EN VERTU :

D'une ordonnance sur requête rendue par le Président du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE en date du 02/01/2020.

CERTIFIONS nous être transporté ce jour à 14 heures 00, 548, Chemin des Fillols Sud - Quartier Les Fillols - 13400 AUBAGNE, accompagné de Monsieur Maxime NASRATY en qualité de diagnostiqueur.

Où étant et en présence de Madame PICONE, avec qui nous avons préalablement pris rendez-vous, nous avons fait les constatations suivantes :

On accède à la propriété depuis le Chemin des Fillols au Nord, par le franchissement d'un portail coulissant.



Une allée pavée traverse le jardin afin de distribuer les écuries, une zone de parking, un préau et la maison.



I - LES EXTERIEURS

Section CW n°631

Au Sud, nous trouvons une terrasse dont le sol est recouvert d'un carrelage présentant des mosaïques en état d'usage.



Le carrelage se trouve sous une avancée de terrasse qui repose sur quatre piliers maçonnés.

Cette avancée de terrasse abrite un four ainsi qu'un évier extérieur.





WC EXTERIEUR :

On y accède par le franchissement d'une porte en bois.



Le sol est recouvert d'un carrelage en mauvais état d'usage.

Les murs sont pour partie recouverts d'un placage faïencé hors d'état d'usage.

La partie haute des murs et le plafond sont recouverts d'un crépi dégradé.

Equipement :

- WC chasse basse en mauvais état d'usage.

Un grand espace pelousé se trouve entre cette terrasse et la piscine.



PISCINE :

Il s'agit d'une piscine maçonnée recouverte d'une petite mosaïque.



Le bassin est actuellement hors d'eau.

Ce bassin est entouré d'un revêtement en pierres disjointes.



La propriété est délimitée :

- à l'Ouest par un mur de béton brut
- à l'Est par une haie végétale composé de lauriers
- au Sud par un mur surmonté d'une clôture grillagée qui délimite cette parcelle du fond voisin.

Plus à l'Est, derrière la haie végétale, nous trouvons un cours de tennis.

Section CW n°625

TENNIS :

Ce cours de forme rectangulaire est délimité par des murs maçonnés surmontés d'une clôture grillagée.





Le revêtement de ce cours est en mauvais état d'usage.

LES ECURIES :

Il s'agit de constructions maçonnées percées de trois ouvertures.



Les murs sont recouverts d'un crépi à l'état d'usage.

La toiture est composée de tôles d'éverite pour partie et de tuiles posées sur des chevrons de bois d'autre part.

Cette construction à l'abandon menaçant ruine, bénéficie d'une surface en herbe sur le devant.

LA ZONE DE PARKING :

Le sol est recouvert d'une dalle cimentée permettant le stationnement de plusieurs véhicules.



LE PREAU :

La toiture composée de tôles d'éverite est posée sur des chevrons de bois qui eux-mêmes reposent sur dix pilonnes maçonnées.



MAISON

Section CW n°631

La maison est élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec sous-sol.



Le rez-de-chaussée est composé :

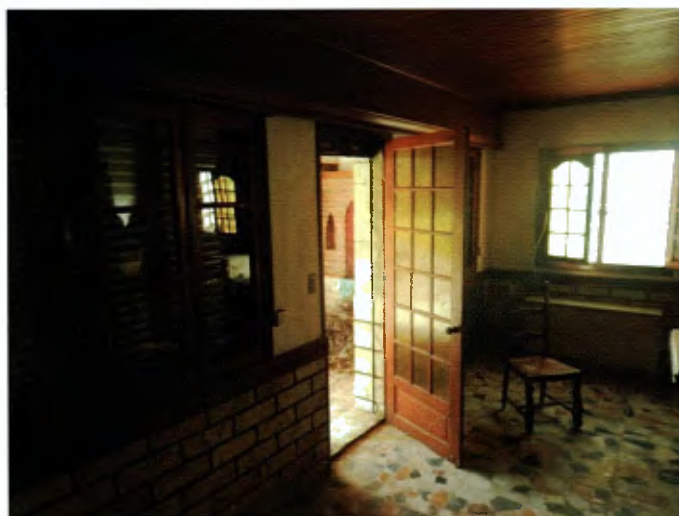
- d'une cuisine
- d'une salle-à-manger
- d'un séjour
- d'une chambre parentale avec pièce d'eau

1° REZ-DE-CHAUSSEE

Nous entrons directement depuis le terrain côté Sud dans la salle-à-manger par le franchissement d'une porte en bois à petits carreaux, protégée à l'extérieur par un rideau métallique coulissant électrique.



Cette pièce est éclairée par cinq fenêtres cadre bois.



Deux d'entre elles sont protégées par des pavés de verre.

Trois d'entre elles sont protégées à l'extérieur par des volets métalliques coulissants.

On accède dans cette pièce également depuis le jardin côté Nord par le franchissement d'un volet en bois battant unique qui protège une porte en bois à petits carreaux.

Le sol est recouvert d'un carrelage sale mais en état d'usage.

Le soubassement des murs est recouvert d'un parement en pierres à l'état d'usage.

Les autres parties murales sont recouvertes d'une peinture dégradée.

Le plafond lambrissé est en état d'usage.

Equipement :

- un four à pizza
- un ancien système de climatisation obsolète.
- une pompe à chaleur.

CUISINE :

Elle est éclairée par une fenêtre cadre bois protégée à l'extérieur par un volet coulissant métallique électrique.



Le sol est recouvert d'un carrelage marbré en bon état d'usage.

Les murs sont au trois quart de leur hauteur recouverts d'un placage faïencé en état d'usage.

Les autres parties murales et le plafond sont recouverts d'un lambris à l'état d'usage.

Equipement :

- un bloc évier inox double bac surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide posé sur un meuble dont la fermeture est assurée par trois portes bois
- une série de placards à usage de rangement et de tiroirs, façade Formica



- une cape de cheminée avec hôte aspirante
- un tuyau d'arrivée d'eau avec une évacuation PVC pour appareil électro ménager
- un tuyau d'arrivée de gaz
- un élément de chauffage central.

SEJOUR :

Il est éclairé par deux portes fenêtres cadre bois, protégées à l'extérieur par des volets métalliques coulissants électriques ouvrant sur la terrasse sud et par une petite fenêtre cadre bois, battant unique, protégée à l'extérieur par un barreaudage.



Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état d'usage.

Les plinthes en bois sont en bon état d'usage.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie hors d'état d'usage.

Le plafond lambrissé est en bon état.

Equipement :

- une cheminée avec insert
- un élément de chauffage central.

CHAMBRE AVEC SALLE D'EAU :

Elle est éclairée par une fenêtre cadre bois, protégée à l'extérieur par un volet coulissant métallique électrique.



Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les plinthes en bois sont en état d'usage.

Les murs lambrissés sont en état d'usage.

Le plafond lambrissé est en état d'usage.

Equipement :

- un élément de chauffage.

Cette pièce communique à une salle d'eau accessible depuis la terrasse par le franchissement d'une porte fenêtre cadre bois, protégée à l'extérieur par un volet métallique coulissant.



Cette pièce est également éclairée par une fenêtre cadre bois, protégée à l'extérieur par un volet métallique coulissant d'une part et par une fenêtre fixe composée de pavés de verre d'autre part.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les plinthes en bois sont en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un placage faïencé en état d'usage.

Le plafond lambrissé en en bon état d'usage.

Equipement :

- un lavabo surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide
- un espace douche composé d'un receveur faïencé surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide.

2°/ MONTEE D'ESCALIERS

On accède à l'étage par un escalier aux marches composées de marbre.



Cette montée d'escalier est éclairée par une fenêtre est composée pavés de verre et par une fenêtre cadre bois double battant protégée à l'extérieur par des pavés de verre.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie hors d'état d'usage.

Le plafond lambrissé est en bon état d'usage.

3°/ PREMIER ETAGE

Cet étage est composé :

- d'un WC
- de trois chambres
- d'une salle-de-bains
- d'une grande pièce d'eau

WC :

Cette pièce est éclairée par une fenêtre cadre bois, battant unique, protégée à l'extérieur par un barreaudage.



Le sol est recouvert de carreaux de marbre en bon état.

Les murs sont recouverts d'un placage faïencé en état d'usage.

Le plafond lambrissé est en bon état.

Equipement :

- un WC chasse basse.

1ERE CHAMBRE :

Elle est éclairée par une porte fenêtre cadre bois, protégée à l'extérieur par des volets coulissants métalliques électriques ouvrant sur un balcon d'une part et par deux fenêtres fixes protégées à l'extérieur par des pavés de verre d'autre part.



Le sol est recouvert d'un parquet en bon état d'usage.

Les plinthes en bois sont en bon état d'usage.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie en bon état d'usage.

Le plafond lambrissé est en bon état d'usage.

Equipement :

- un grand placard à usage de rangement et de penderie
- un élément de chauffage central.

2EME CHAMBRE :

Cette pièce est éclairée par une porte fenêtre cadre bois, protégée à l'extérieur par des volets métalliques coulissants électriques ouvrant sur un grand balcon.



Le sol est recouvert d'un parquet en état d'usage.

Les plinthes en bois sont en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie en bon état.

Le plafond lambrissé est en bon état d'usage.

Equipement :

- un élément de chauffage central
- un grand placard à usage de rangement et de penderie.

3EME CHAMBRE :

Elle est éclairée par une porte fenêtre cadre bois, protégée à l'extérieur par des volets métalliques coulissants électriques ouvrant sur le même balcon que précédemment d'une part et deux fenêtres fixes protégées à l'extérieur par des pavés de verre d'autre part.



Le sol est recouvert d'un parquet en état d'usage.

Les plinthes en bois sont en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie en état d'usage.

Le plafond lambrissé est en bon état d'usage.

Equipement :

- un élément de chauffage central
- un placard à usage de rangement et de penderie.

GRANDE PIECE D'EAU :

Elle est éclairée par une porte fenêtre cadre bois, protégée à l'extérieur par des volets coulissants métalliques électriques ouvrant sur une grande terrasse.



Le sol recouvert d'un parquet flottant est en mauvais état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un placage faïencé en état d'usage.

Le plafond lambrissé présente plusieurs lattes gondolées.

Equipement :

- de deux vasques, chacune d'entre elles surmontées d'un robinet mélangeurs eau chaude/eau froide



- un miroir avec bandeau d'éclairage

- un sèche serviette électrique
- un espace douche composé d'un receveur PVC, surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide, flexible de douche et douchette.

SALLE-DE-BAINS :

Cette pièce est éclairée par une fenêtre cadre bois, battant unique, protégée à l'extérieur par un barreaudage.

Le sol est recouvert de dalles marbrées en bon état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un placage faïencé en état d'usage.

Le plafond lambrissé est en bon état.

Equipement :

- une baignoire surmontée d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide



- un lavabo sur colonne surmonté d'un robinet d'eau froide et d'un robinet d'eau chaude
- d'un bidet complet



- d'un élément de chauffage central.

DEGAGEMENT :

Le sol est recouvert d'un carrelage marbré en état d'usage.



Les plinthes marbrées sont en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un crépi en état d'usage.

Le plafond lambrissé est en bon état.

Equipement :

- un élément de chauffage central
- un ancien appareil de climatisation obsolète.

BALCONS ET TERRASSES :

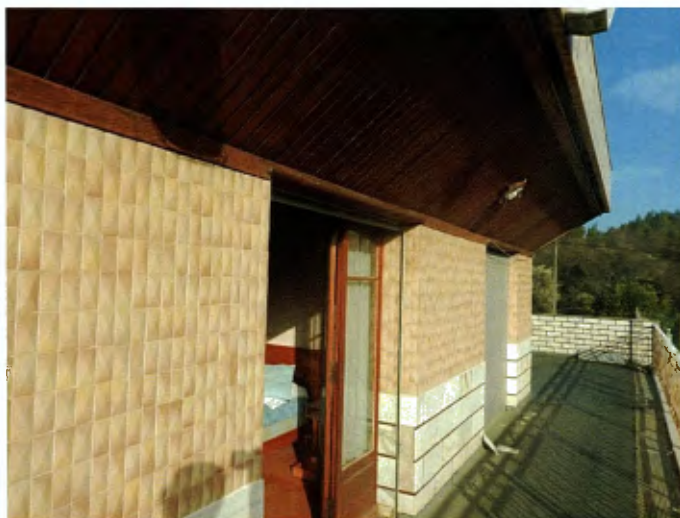
Les balcons et les terrasses de cet étage s'étirent tout autour des pièces ci-dessus décrites.





Les terrasses sont délimitées par un mur maçonné et le balcon par un garde-corps métallique en mauvais état d'usage.

Les façades de ce niveau sont recouvertes de placage faïencé surmonté de panneaux lambrissés.



4°) SOUS-SOL **A USAGE DE GARAGE ET DE CHAUFFERIE**

On y accède depuis la maison en empruntant un escalier aux marches cimentées.



Les murs et le plafond sont recouverts d'un revêtement ciment en bon état d'usage.

Cette montée d'escalier est éclairée par des pavés de verre.

Le garage est accessible côté Nord par le franchissement d'une porte métallique électrique conduisant à un espace de stationnement dont le sol est recouvert d'une dalle cimentée en état d'usage, traversé par des grilles d'évacuation des eaux.





Sur le côté droit nous trouvons la chaufferie ainsi que des ballons d'eau chaude et adoucisseur.



Equipement :

- une armoire électrique comprenant de nombreux fusibles
- un lave mains bac faïencé surmonté d'un robinet d'eau froide cassé.

Le fond de ce garage communique à différents espaces à usage de vide-sanitaire.

Section CW n°17

A droite de l'entrée du garage nous trouvons une terrasse bétonnée sous laquelle se trouve une pièce communiquant au jardin.

Cette pièce est actuellement inaccessible du fait d'une végétation très abondante.

Une zone en herbe non entretenue est visible sur le côté droit en entrant.



Section CW n°23

Une maison actuellement donné à bail par Madame PICONE se trouvant à l'extrémité de la Parcelle n°631 est entièrement close.

Il faut traverser ce terrain pour atteindre la Parcelle n°23.

Nous atteignons la parcelle 23 enclavée, sur laquelle se trouve un petit cabanon maçonné au toit d'éverite.





Cet abri est utilisé comme buanderie – laverie.



Section CW n°75

Cette parcelle est totalement détachée de la propriété PICONE.

Elle n'est accessible que par le chemin Fillols qui est condamné au Nord et par un portail cadenassé.



La parcelle boisée se trouve derrière ce chemin inaccessible.



Côté route de la Ciotat, cette parcelle est protégée naturellement par des rochers infranchissables.





TRES IMPORTANT

Les lieux sont inoccupés.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY est annexé au présent.

Il stipule une surface Loi Carrez de **176,12 m²**.

Monsieur NASRATY adressera directement à Maître Béatrice DELESTRADE ses diagnostics techniques.

La maison n'est pas accordée au tout à l'égout, elle est équipée d'une fosse sceptique.

De retour en notre étude, nous avons clôturé définitivement nos opérations à 19 heures 45 par la rédaction dudit procès-verbal descriptif, donnant lieu à la perception d'un émolument complémentaire de vacation en application des Articles A444-18 et Article A444-29 du Code de Commerce.

Nous précisons que les clichés photographiques annexés au présent ont été pris au moyen d'un appareil photos numérique, et ont été développés sur un ordinateur avec comme seuls modifications une réduction de format, les proportions étant conservées, et un éclaircissement des couleurs parfois nécessaire à la définition sur papier.

Plus rien n'étant à constater, nous avons dressé le présent Procès-Verbal pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL



Franck MASCRET - Stéphane FORNELLI - Stéphanie SAGLIETTI - Henri Pierre VERSINI



Maxime NASRATY

Mesurage d'une Surface Habitable

N° 7701MNL

Surface Habitable

Numéro de dossier : 7701MNL
Date du repérage : 03/02/2020
Heure d'arrivée : 14 h 30
Durée du repérage :

L'objet de la mission est la mesure de la superficie habitable réalisée suivant nos conditions particulières et générales de vente et d'exécution. Elle ne comprend pas la vérification de l'origine de la propriété.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : Bouches-du-Rhône
Adresse : 548, chemin des Fyols (Filiols)
Commune : 13400 AUBAGNE
Section cadastrale CW, Parcelle
numéro 17, 23 75, 625 et 631,
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Maison élevée d'un étage sur-de-
chaussée et sous-sol,

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : Indivision PICONE
Adresse : 548, chemin des Fyols (Filiols)
13400 AUBAGNE

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : PDG & ASSOCIES - Maître Béatrice
DELESTRADE
Adresse : Avocat
43-45, rue Breteuil
13006 MARSEILLE

Repérage

Périmètre de repérage :

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : Maxime NASRATY
Raison sociale et nom de l'entreprise : Cabinet Maxime NASRATY
Adresse : 35, cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE
Numéro SIRET : 424 418 754
Désignation de la compagnie d'assurance : ALLIANZ
Numéro de police et date de validité : 800108927 / 30/09/2020

Résultat du mesurage

Surface habitable totale : 176,12 m² (cent soixante-seize mètres carrés douze)

Fait à MARSEILLE, le 03/02/2020

Maxime NASRATY

Maxime NASRATY - 35, cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04 91 04 66 61 - Port : 06 08 788 644 - diag.marseille@wanadoo.fr
URSSAF : 331 136 2423 - SIRET : 424 418 754 00018 - SIREN : 424 418 754 - CODE APE : 7120B

1/6
Rapport du :
03/02/2020



Maxime NASRATY

Mesurage d'une Surface Habitable

N° 7701MNI

Détail des surfaces mesurées

En règle générale, et sauf indication contraire, la description des pièces d'une habitation est faite dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la pièce correspondant à l'entrée principale.

Parties de l'immeuble bâti visitées	Superficie habitable	Surface hors habitable	Commentaires
Maison au RDC (631) - Entrée	0,68	-	
Maison au RDC (631) - Salle à manger	31,06	-	
Maison au RDC (631) - Cuisine	11,32	-	
Maison au RDC (631) - Séjour	36,65	-	
Maison au RDC (631) - Chambre 1	17,13	-	
Maison au RDC (631) - Salle d'eau 1	9,95	-	
Maison au 1er étage (631) - Dégagement	7,99	-	
Maison au 1er étage (631) - W-C	1,09	-	
Maison au 1er étage (631) - Salle de bains	3,46	-	
Maison au 1er étage (631) - Salle d'eau 2	9,25	-	
Maison au 1er étage (631) - Chambre 2	15,94	-	
Maison au 1er étage (631) - Chambre 3	13,84	-	
Maison au 1er étage (631) - Chambre 4	17,76	-	
Maison au sous-sol (631) - Cave 1	-	62,33	
Maison au sous-sol (631) - Cave 2	-	32,47	
TOTAL	176,12	94,80	

Surface habitable totale : 176,12 m² (cent soixante-seize mètres carrés douze)

Moyens de mesure utilisés

Nous avons utilisé un laser mètre : Disto D810 Touch Leica 5041150022

Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Art. 79 de la Loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion,
- Art. 2 et 3 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986,
- Art. R.111-2 du code de la construction et de l'habitation.
- Extrait de l'Article 78 de la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion : « Le contrat de location précise la surface habitable de la chose louée ».
- Extrait Art. R.111-2 du code de la construction et de l'habitation : « La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R*. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre ».
- Extrait Art. R.111-10 du code de la construction et de l'habitation : « Les pièces principales doivent être pourvues d'un ouvrant et de surfaces transparentes donnant sur l'extérieur. Toutefois cet ouvrant et ces surfaces transparentes peuvent donner sur des volumes vitrés installés soit pour permettre l'utilisation des apports de chaleur dus au rayonnement solaire, soit pour accroître l'isolation acoustique des logements par rapport aux bruits de l'extérieur. Ces volumes doivent, en ce cas :
 - Comporter eux-mêmes au moins un ouvrant donnant sur l'extérieur ;

Maxime NASRATY - 35, cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE - Tel : 04 91 94 66 61 - Port : 06 08 788 644 - diag.marseille@wanadoo.fr
URSSAF : 331 136 2423 - SIRET : 424 418 754 00018 - SIREN : 424 418 754 - CODE APE : 7120B

2/6

Rapport du :
03/02/2020



Maxime NASRATY

Mesurage d'une Surface Habitable

N° 7701MNL

- Etre conçus de telle sorte qu'ils permettent la ventilation des logements dans les conditions prévues à l'article R. 111-9 ;
- Etre dépourvus d'équipements propres de chauffage ;
- Comporter des parois vitrées en contact avec l'extérieur à raison, non compris le plancher, d'au moins 60% dans le cas des habitations collectives et d'au moins 80% dans le cas des habitations individuelles ;
- Ne pas constituer une cour couverte ».

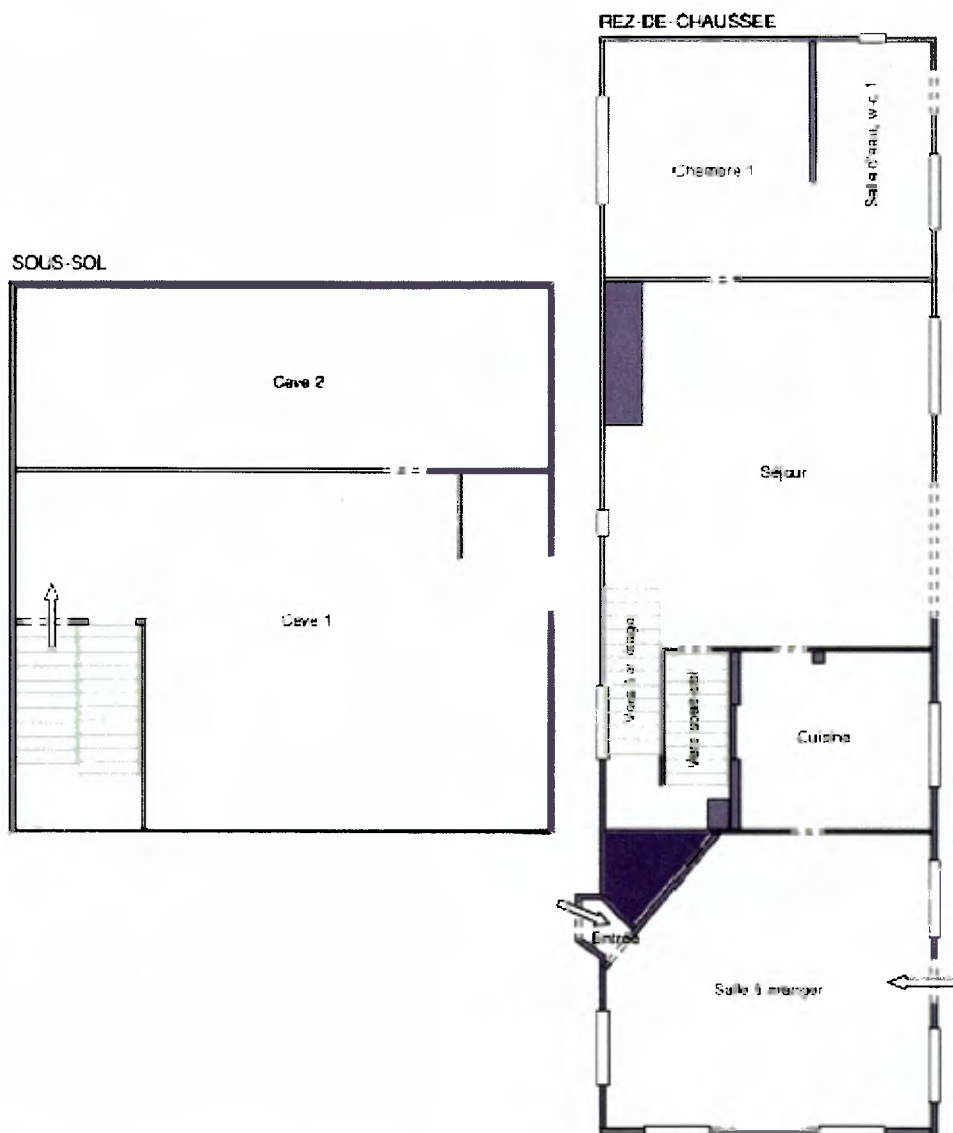
Maxime NASRATY : 35, cours Pierre Puget - 13005 MARSEILLE Tel. : 04 91 04 66 61 Port : 06 08 788 644 - diag.marseille@wanadoo.fr
URSSAF : 331 136 2423 SIRET : 424 418 754 00018 SIREN : 424 418 754 CODE APE : 7120B

3/6
Rapport du :
03/02/2020



Mesurage d'une Surface Habitable

N° 22014/NT



Maxime NASRATY - 35, cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE - Tel. : 04 91 04 66 61 - Port : 06 08 788 644 - diag.marseille@wanadoo.fr
URSSAF : 331 136 2423 - SIRET : 424 418 754 00018 - SIREN : 424 418 754 - CODE APE : 7120B

4/6
Rapport du :
03/02/2020

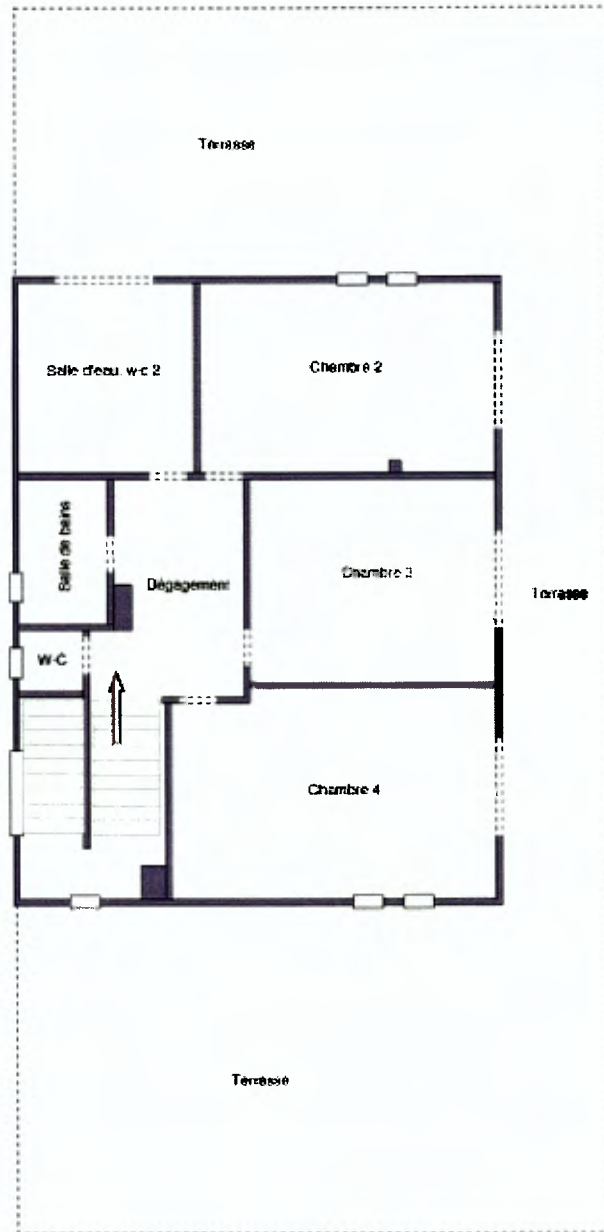


Maxime NASRATY

Mesurage d'une Surface Habitable

N° 7701MNL

1ER ETAGE



Maxime NASRATY - 35, cours Pierre Puget - 13005 MARSEILLE - Tel. : 04 91 04 66 61 - Port : 06 08 788 644 - diag.marseille@wanadoo.fr
URSSAF : 333 136 2423 SIRET : 424 418 754 0001B SIREN : 424 418 754 CODE APE : 7120B

5/6

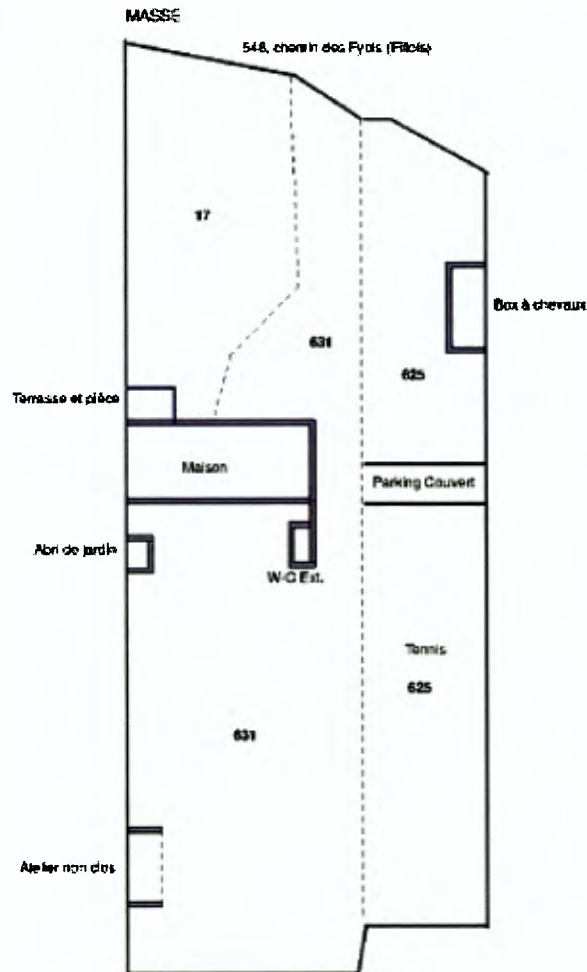
Rapport du :
03/02/2020



Maxime NASRATY

Mesurage d'une Surface Habitable

N° 7701MNL



Coteur: 23



Maxime NASRATY - 35, cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE Tel : 04 91 04 66 61 Port : 06 08 788 644 - diag.marseille@wanadoo.fr
URSSAF : 331 136 2423 SIRET : 424 418 754 00018 SIREN : 424 418 754 CODE APE : 71208

6/6
Rapport du :
03/02/2020